

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE

**NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU RAPPORT AU
CONSEIL TERRITOIRE MARSEILLE PROVENCE**

Sur la base de l'évaluation à mi-parcours des contrats de ville et suite à la validation de ses orientations lors du comité de pilotage politique de la ville du 21 mars 2019, la Métropole Aix-Marseille-Provence développe depuis juin 2019 une expérimentation autour d'un budget participatif de fonctionnement sur des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Le budget participatif de fonctionnement ainsi souhaité par la Métropole Aix-Marseille-Provence pour 2022 prend la forme d'un appel à manifestation d'intérêt (AMI) sur le thème de la transition écologique et la qualité de vie dans les QPV, ouvert à tous les acteurs associatifs intéressés, pour travailler leurs propositions d'actions sur la base des besoins et des orientations définis par les habitants.

Pour l'année 2022, cette nouvelle phase d'expérimentation du budget participatif est située sur le quartier prioritaire du Grand St Barthélémy sur la commune de Marseille (13014), territoire bénéficiant également d'un programme de rénovation urbaine.

Cette démarche sera placée sous la responsabilité d'un Comité de pilotage (COFIL)

Le budget global alloué à cette expérimentation est de 80 000 euros sur l'année 2022.

L'attribution des subventions pour les projets sélectionnés dans le cadre du budget participatif sera ensuite proposée au vote du Bureau de la Métropole.